

**MINISTÈRE DES ARMÉES**

Représentant du pouvoir adjudicateur : Etat – Ministère des Armées

Directeur du Service d’Infrastructure de la Défense (SID) Sud-Ouest

Maîtrise d’Œuvre : Etat – Ministère des Armées

Unité de Soutien d’Infrastructure de la Défense de Brive la Gaillarde



CADRE DU MEMOIRE TECHNIQUE

**Accord cadre à bons de commande**

**relatif à l’exploitation et à la maintenance des installations de production, de traitement, de distribution et d’assainissement des eaux de tous les immeubles soutenus par l’USID sur les départements de la Corrèze (19), de la Creuse (23) et de la Haute-Vienne (87).**

**PROJET 24-032 – DAF 2025-243**

CADRE DU

[CADRE DU MEMOIRE TECHNIQUE 1](#_Toc202778035)

[PREAMBULE 3](#_Toc202778036)

[1. Descriptif des moyens humains et matériels mis en place pour le management et l'exécution du marché (15 points) 3](#_Toc202778037)

[1.1. Présentation détaillée de l'organigramme de la structure dédiée à l'exécution et au pilotage du contrat. (2 points) 3](#_Toc202778038)

[1.1.1. Structure dédiée à l’exécution et au pilotage du contrat ( 2 points) 3](#_Toc202778039)

[1.2. Volumes horaires prévus pour la part forfaitaire du contrat et par emprise (10 points). 3](#_Toc202778040)

[1.3. Moyen techniques et matériels de l’entreprise mis en place (3 points) 3](#_Toc202778041)

[1.3.1. Moyens matériels ( 1.5 points) 3](#_Toc202778042)

[1.3.2. Moyens de communication ( 1.5 points) 3](#_Toc202778043)

[2. Méthodologie mise en place pour l’exécution du marché (13 points) 4](#_Toc202778044)

[2.1. Description de la phase initiale de prise en charge des installations, de la réalisation de l'état des lieux initial des installations et de la documentation technique existante - description de la phase de fin de contrat (3 points) 4](#_Toc202778045)

[2.2. Méthodologie de pilotage du contrat : documents d'intervention, de compte-rendu (mensuels, trimestriels et annuels). Maintenance préventive et corrective : traçabilité des interventions, suivi d'avancement, gestion et suivi des prestations hors part forfaitaire. Continuité de service. (5 points) 4](#_Toc202778046)

[2.3. Méthodologie mise en place pour le respect des délais d'intervention, délais de réparation y compris astreinte (5 points) 4](#_Toc202778047)

[3. Dispositions relatives à la sécurité, l’hygiène, la qualité et à l’environnement (2 points) 4](#_Toc202778048)

[3.1. Dispositions prises pour assurer la gestion des déchets et dispositions prises pour limiter les impacts environnementaux et nuisances liés à l'exécution des prestations 4](#_Toc202778049)

[3.1.1. Dispositions prises pour assurer la gestion des déchets (1 point) 4](#_Toc202778050)

[3.1.2. dispositions prises pour limiter les impacts environnementaux et nuisances liés à l'exécution des prestations (1 point) 4](#_Toc202778051)

# PREAMBULE

Le mémoire technique est un document destiné à présenter l’offre technique du candidat. Il présente dans ce document comment son offre répond aux exigences du CCTP.

Des explications et notations sont écrites dans chaque paragraphe et sont destinées à informer le candidat ce qu’il est attendu dans chaque partie.

Pour une meilleure clarté, les paragraphes pourront être détaillés en sous-paragraphes, au choix du candidat (par type, par entreprise, par secteur, etc…)

# Descriptif des moyens humains et matériels mis en place pour le management et l'exécution du marché (15 points)

## Présentation détaillée de l'organigramme de la structure dédiée à l'exécution et au pilotage du contrat. (2 points)

### Structure dédiée à l’exécution et au pilotage du contrat *Dans ce paragraphe, le candidat devra présenter la structure dédiée à l’exécution du contrat.*

*Il détaillera aussi la structure de pilotage du contrat mise en place :*

* *Nom du chargé d’affaire entreprise dédié au contrat et interlocuteur avec le ministère,*
* *Organigramme de pilotage/management du contrat,*
* *Gestion des partenaires (cotraitant, sous-traitant),*
* *Localisation géographique des agences/antennes de l’entreprise qui interviendront dans le contrat,*
* *Organisation* *du* *pilotage des techniciens,*
* *Renfort d’équipes*

## Volumes horaires prévus pour la part forfaitaire du contrat et par emprise (10 points).

Dans ce paragraphe, le candidat devra présenter sous forme de tableau le volume horaire par site.

## Moyen techniques et matériels de l’entreprise mis en place (3 points)

*Dans ce paragraphe, le candidat devra détailler les moyens matériels dédiés au chantier. Il devra détailler en fonction du type de prestation et pour chaque intervenant (titulaire, cotraitant, sous-traitant…)*

### Moyens matériels *Engins, matériels liés aux opérations demandées,*

* *Véhicule à disposition des techniciens pour leurs déplacements,*

### Moyens de communication *Moyen de communication privilégié (téléphone, mail),*

* *Compte-rendu (Interventions, Incident, Etc…)*

# Méthodologie mise en place pour l’exécution du marché (13 points)

*Dans ces paragraphes, le candidat devra détailler les dispositions prises en matière de sécurité, hygiène et d’environnement.*

*Pour une meilleure clarté, le présent paragraphe pourra être détaillé en sous-paragraphes, au choix du candidat.*

## Description de la phase initiale de prise en charge des installations, de la réalisation de l'état des lieux initial des installations et de la documentation technique existante - description de la phase de fin de contrat (3 points)

* *Produits utilisés*
* *Normes ISO*
* *Véhicules, engins*
* *Sensibilisation des personnels*

## Méthodologie de pilotage du contrat : documents d'intervention, de compte-rendu (mensuels, trimestriels et annuels). Maintenance préventive et corrective : traçabilité des interventions, suivi d'avancement, gestion et suivi des prestations hors part forfaitaire. Continuité de service. (5 points)

## Méthodologie mise en place pour le respect des délais d'intervention, délais de réparation y compris astreinte (5 points)

# Dispositions relatives à la sécurité, l’hygiène, la qualité et à l’environnement (2 points)

## Dispositions prises pour assurer la gestion des déchets et dispositions prises pour limiter les impacts environnementaux et nuisances liés à l'exécution des prestations

### Dispositions prises pour assurer la gestion des déchets dispositions prises pour limiter les impacts environnementaux et nuisances liés à l'exécution des prestations *Dans ces paragraphes, le candidat devra détailler les dispositions prises afin d’assurer la gestion des déchets et leur valorisation.*

* *Gestion des déchets, recyclage*
* *Méthodologie d’enlèvement, suivi des BSD*
* *Sensibilisation des personnels*